

De l'éducation à la garderie

Modestes, les fondateurs de l'école laïque, gratuite et obligatoire avaient baptisé leur entreprise "Instruction Publique". De l'instruction on y en faisait mais aussi et surtout de l'éducation. Il s'agissait d'éduquer le peuple pour en permettre la promotion.

Généreux, les pères de la quatrième république voulurent regrouper toute l'éducation de la nation en un grand ministère de l'éducation nationale et de la culture. Il s'agissait d'élever le niveau culturel du pays, de préparer son avenir.

Que reste-t-il de ces projets, de ce passé. Comme une peau de chagrin le ministère rétrécit chaque jour un peu plus. Les sports, la culture, les universités, ... n'en dépendent plus. Les programmes de plus en plus rigides confinent le professeur dans un rôle subalterne d'instructeur, voire même de gardien avec la disparition des sanctions, tant celles de la discipline que celles de l'examen.

En voulons-nous des preuves ?

— Que doit faire un professeur dans une classe clairsemée par les autorisations d'absence pour veille de vacances ?

-- Quel est l'attitude des élèves de cinquième, troisième ou seconde après les conseils de classe de fin d'année tenus début juin au plus tard ?

-- Que penser du fait que parmi les dépenses d'un établissement scolaire, celles d'enseignement deviennent facultatives ?

Quel avenir pour les enfants quand dans les écoles, les collèges, les lycées il n'y aura plus que des gardiens formés en trois ou six mois, taillables et corvéables à merci, présents onze mois sur douze ! Devinez qui se tournera vers les écoles privées ?

Jean Lefort